

THÈME 2

LE TEMPS DES ROIS

<i>Les Capétiens</i>	p. 108
<i>François 1^{er}</i>	p. 137
<i>Henri IV</i>	p. 163
<i>Louis XIV</i>	p. 178

SÉANCE 1

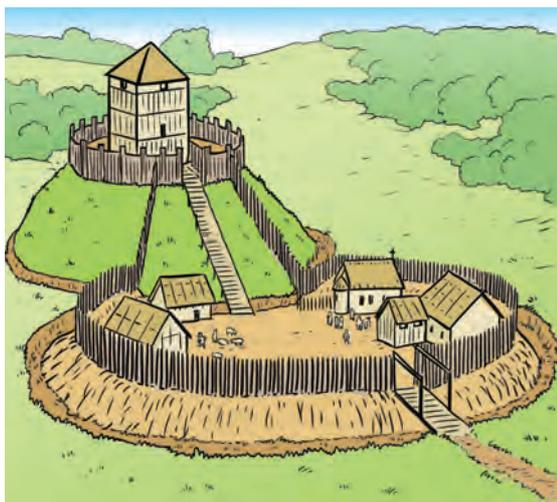
Comment vivaient les paysans et les seigneurs au temps des premiers châteaux ?

L'ESSENTIEL À SAVOIR POUR L'ENSEIGNANT

L'AFFAIBLISSEMENT DU POUVOIR ROYAL (IX^e-X^e SIÈCLES)

La fin du règne des Carolingiens (du milieu du IX^e siècle à la fin du X^e siècle) est une longue histoire d'affaiblissement du pouvoir du roi. En 843, et depuis cette date, le traité de Verdun a disloqué l'ancien grand empire de Charlemagne.

Les incursions normandes, hongroises et sarrasines, par des raids et des pillages meurtriers, ont provoqué un affaiblissement du pouvoir central et favorisé le morcèlement politique. En effet, dans cette insécurité, les hommes libres sont contraints de se confier à des hommes plus forts, des seigneurs. Des villages s'organisent autour des mottes castrales (des barricades en bois érigées sur des promontoires stratégiques et symboliques de puissance) et des châteaux en plein développement. Chacun à son niveau, local et régional, s'accapare des terres et des pouvoirs qui appartenaient avant au roi lui-même. La parcellisation du pouvoir tient aux prises de pouvoir des grands du royaume (les comtes, les ducs) qui s'affranchissent du pou-



Motte castrale de Grésignac, Dordogne (dessin de reconstitution).

Les seigneurs font construire des mottes castrales (castrum signifie « château » en latin), sur lesquelles ils fondent des forteresses en bois, puis des donjons (en bois et en pierre) : les premiers châteaux sont le symbole et l'expression de leurs pouvoirs. Le château permet de se protéger et de dominer les terres placées sous sa responsabilité.

voir central pour capter et s'approprier le droit de justice, de lever les armées et la collecte des impôts. Du coup, le pouvoir du roi se rétrécit et devient fragile.

L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE

Face aux guerres entre seigneurs, à la violence des seigneurs envers les paysans et au brigandage, l'Église propose des règles pour imposer son autorité, elle qui n'a pas d'arme. C'est la « paix de Dieu » ou « trêve de Dieu ». En effet, l'Église est un très grand propriétaire terrien et représente une forte puissance économique du fait de ses richesses foncières. L'intérêt de l'Église, c'est la paix et un pouvoir royal fort, qui puisse la protéger mais aussi assurer la paix des campagnes, propice au travail des champs et à la prospérité du commerce.

L'Église est partout présente dans la vie des hommes. Elle fixe l'explication du monde terrestre dans une vision ternaire : ceux qui prient, ceux qui combattent (la noblesse) et ceux qui travaillent. Le quotidien est fixé par l'Église qui a sa place partout, dans les paysages (les églises et les abbayes se construisent à la même époque dans tous les villages) et dans les consciences.

LA FÉODALITÉ S'INSTALLE : « JE TE PROTÈGE, TU ME SERS »

Dans ce monde bouleversé, la féodalité s'installe. Il s'agit d'un système de relations entre nobles ou puissants, qui consiste à passer un contrat par lequel un homme devient dépendant d'un seigneur. Des relations réciproques s'installent alors, dans la domination du lien vassalique : je te protège, tu me sers. Une cérémonie de l'hommage se codifie à la même époque, avec un serment de fidélité. En échange de sa loyauté, le seigneur offre à son vassal un fief, matériel (une terre) ou symbolique (la levée des impôts).

Les paysans sont en dehors de ces liens féodaux et vassaliques. Ils sont dominés par un système seigneurial qui, massivement, les prive de libertés réelles, même si, régionalement, la situation peut être plus nuancée.

➔ Chronologie

▼ **843**
Traité de Verdun : partage de l'empire de Charlemagne entre ses trois petits-fils

▼ **X^e-XI^e**
Naissance des mottes castrales et des premiers châteaux

▼ **XI^e-XII^e**
Développement de la féodalité

▼ **XI^e-XIII^e**
Essor des campagnes et la « paix de Dieu »



Le vassal fait face à son suzerain qui lui prend les mains, et dit le serment de fidélité.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

ÉTAPE 1

SE REMÉMORER LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

DURÉE 5 minutes

ORGANISATION collective

On fera rappeler l'empire de Charlemagne et on dira qu'après la mort de son fils, les trois petits-fils de Charlemagne se font la guerre. Après le traité de Verdun en 843, l'empire de Charlemagne est partagé. Commence alors une période très troublée, où chaque personne ayant du pouvoir va chercher à être le seul à dominer ses terres.

ÉTAPE 2

OBSERVER UNE ENLUMINURE MÉDIÉVALE

DURÉE 10 minutes

ORGANISATION collective

MATÉRIEL • miniature extraite du *Livre des prouffitz champestres et ruralx*, de Pierre de Crescens 
• animation numérique de l'image 

AFFICHER (OU DISTRIBUER) LE DOCUMENT ET LE PRÉSENTER :



Le défrichement.

Laisser les enfants observer, faire leurs remarques et poser des questions dont voici des exemples et les réponses que l'enseignant apportera. L'idée est de laisser découvrir l'image tout en accompagnant les élèves dans leur découverte et leur observation, dans un moment dialogué avec eux.

> Qui sont les deux personnages à gauche ?

En habit bleu, c'est un seigneur appartenant à l'Église (soit un curé soit un moine d'un monastère). À cette époque, les hommes d'Église étaient de grands propriétaires terriens. Ils avaient beaucoup de terres et de paysans sous leurs ordres.

En habit rouge, que l'on reconnaît car il porte une épée, on voit un seigneur (un chevalier), un noble. Ils semblent discuter ensemble en regardant les autres personnages, les paysans, travailler.

> On voit des paysans qui coupent des arbres et d'autres qui ramassent de la paille.

Dans cette scène, plusieurs activités des champs sont présentées : le fauchage des blés (en effet, le premier élément de nourriture à l'époque était le pain), le ramassage des fourrages (pour les animaux) et le défrichement des forêts. En effet, du XI^e au XIII^e siècle, c'est la grande période des défrichements ; les bois et les forêts sont coupés et les terres agricoles gagnent en superficie : on coupe les arbres pour faire des terres agricoles plus grandes, pour nourrir plus de gens et manger plus à sa faim. Et en vendant les récoltes, les seigneurs s'enrichissent.

Le travail agricole est très fatigant, d'autant que les paysans doivent donner à leurs seigneurs des « corvées », c'est-à-dire des jours de travail gratuits.

> À qui appartient la grande maison à gauche ?

La maison semble représenter une grande demeure, une sorte de château, qu'elle appartienne à l'Église ou à un seigneur. La terre procure beaucoup de profits aux seigneurs. C'est avec cet argent que l'on peut bâtir des châteaux et des forteresses.

ÉTAPE 3

ÉCOUTER LE RÉCIT DE L'ENSEIGNANT

DURÉE 5 minutes

ORGANISATION collective

MATÉRIEL • miniature extraite du *Livre des prouffitz champestres et ruralx*, de Pierre de Crescens 
• animation numérique de l'image 

Après avoir laissé la classe interagir face au document, l'enseignant demande à la classe d'**écouter le récit qui suit**. Le maître peut lire directement le texte suivant, de la même manière qu'il lirait une histoire, ou le raconter à l'aide de quelques notes.



Le document que nous avons sous les yeux est une miniature. Une miniature, c'est une image peinte qui illustre les livres écrits par les moines. Cette image vient d'un livre sur la vie à la campagne du XIV^e siècle, édité par Pierre de Crescent.

Si on regarde bien l'image, on pourrait la diviser en deux parties principales : la première à gauche et la seconde à droite.

Celui qui a fait l'image veut montrer ce qu'est une seigneurie.

À gauche, il montre deux personnages, un homme d'Église et un chevalier, tous les deux en train de discuter et de regarder ceux qui travaillent.

À droite, des paysans, hommes et femmes, qui récoltent des foin (pour le fourrage, les aliments des bêtes).

Symboliquement, les deux personnages qui ne travaillent pas (ceux qui représentent le clergé et la noblesse) sont mis côte à côte, observant et commentant le travail des champs, le travail qui à l'époque procure le plus de richesses. Le moine illustrateur indique ainsi qu'il y a deux grandes catégories d'hommes : les puissants qui ont le pouvoir, l'homme d'Église et le noble (tous les deux possèdent des terres), et ceux qui travaillent et qui sont l'immense majorité de la population à l'époque. On peut remarquer sur l'image la présence d'un cadran solaire, ou d'une sorte d'horloge ; cela veut dire que le travail de la terre est lié au commerce : « le temps c'est de l'argent ! ». Les produits de la terre sont vendus sur les marchés et les foires et cela rapporte beaucoup d'argent.

Vous avez vu, le moine qui a dessiné a partagé l'image en deux (*refaire la délimitation sur l'image pour bien montrer la césure verticale*) : cela signifie qu'il y a deux mondes, le monde des puissants, ceux qui ont les terres et qui ne travaillent pas ; et celui des paysans, ceux qui doivent travailler pour pouvoir vivre, mais aussi pour faire vivre le seigneur et sa famille.



ÉTAPE 4

COMPRENDRE CE QU'EST UNE SEIGNEURIE

DURÉE 20 minutes

ORGANISATION collective et individuelle

MATÉRIEL • la fiche activité 

La consigne orale introductive pourrait être exprimée ainsi :

> **Nous venons de voir une image du Moyen Âge qui représente une seigneurie. Maintenant, il faut comprendre comment la seigneurie et le travail des champs sont organisés.**

L'intérêt du travail ici est de montrer comment se passe la vie dans une seigneurie, avec le rude travail des paysans, souvent harcelés et soumis aux corvées (1, 2 ou 3 jours de travail par semaine pour le seigneur), aux dépens de sa propre terre et de sa subsistance. C'est le rapport de domination seigneuriale qui est au cœur de cette fiche.

1) OBSERVER ET LIRE COLLECTIVEMENT LES DOCUMENTS REPRODUITS SUR LA FICHE.

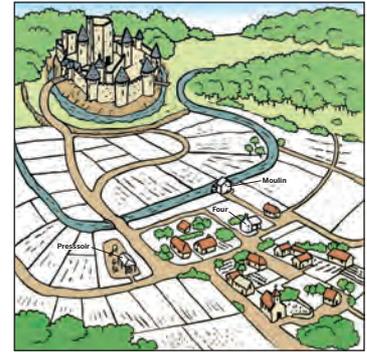
PRÉSENTATION DES DOCUMENTS POUR L'ENSEIGNANT

Document 1 • Dessin d'une seigneurie

Ce schéma typique de seigneurie présente un modèle commun à l'ensemble de l'Europe occidentale. L'objectif est de bien repérer les deux parties principales qui la composent :

- D'une part la *réserve*, qui appartient au seigneur et sur laquelle les paysans viennent cultiver et mettre en valeur les terres du seigneur, par les corvées notamment. Le château protège et défend les alentours, mais il est aussi le lieu de vie du seigneur, de sa parenté et des chevaliers qui permettent la puissance de la seigneurie.

- D'autre part les *tenures*, c'est-à-dire les terres qui sont laissées aux paysans pour leur propre usage. Sauf que les paysans sont redevables d'une partie des récoltes (la dime pour les seigneuries ecclésiastiques – avec une abbaye à la place du château), ou d'un cens recognitif de seigneurie sur chaque récolte faite. Si les paysans utilisent le pressoir, le four, ou encore veulent aller en forêt pour le bois, ils doivent payer des taxes. Autant de charges et d'impôts qui alourdissent la vie des paysans et leurs conditions matérielles d'existence.



Document 2 • Enluminure illustrant les corvées.

Il s'agit d'une miniature du XIII^e siècle montrant le travail des champs sous le contrôle d'un agent du seigneur, dans le cadre des corvées que les paysans doivent au seigneur en échange de sa protection au château (si d'autres seigneurs attaquent, ou si des brigands font régner le désordre). L'objectif est de montrer la situation difficile et souvent violente des relations entre les paysans et les agents du seigneur qui surveillent durement le travail des champs.



Document 3 • Texte décrivant la vie quotidienne des paysans d'une seigneurie.

Wace a écrit *La Chanson des vilains de Verson* pour décrire et dénoncer la vie et le quotidien des paysans d'une seigneurie dépendante de l'abbaye du mont Saint-Michel, près de Caen. L'objectif de ce document est de montrer l'ensemble des tâches qui incombent aux paysans et surtout le fait qu'après avoir travaillé pour le seigneur, les paysans n'ont plus vraiment le temps de s'occuper de leurs propres terres et de leurs propres récoltes.

Préciser que le terme « vilain » ne revêt pas l'aspect péjoratif qu'il a aujourd'hui. Il est le dérivé du mot « villa », des fermes gallo-romaines. Un vilain, c'est celui qui travaille dans l'espace rural pour l'agriculture. Progressivement, ce terme prendra une dimension méprisante pour désigner ceux qui sont en bas de l'échelle et qui n'ont plus rien à perdre en cas de crise alimentaire.

2) LIRE ET EXPLIQUER COLLECTIVEMENT LES CONSIGNES.

Faire comprendre qu'il s'agit de colorier le dessin selon les trois couleurs indiquées dans la légende.

3) TRAVAIL INDIVIDUEL SUR LA FICHE.

ÉTAPE 5

MISE EN COMMUN COLLECTIVE

DURÉE 15 minutes

ORGANISATION collective

MATÉRIEL • la fiche activité complétée

- animations numériques autour des activités 1 et 3 
- vidéo : une seigneurie 

1) MISE EN COMMUN afin de **mettre en évidence les relations entre les seigneurs et les paysans.**

① L'enseignant corrige en schématisant au tableau le plan de la seigneurie. Il précise à nouveau le vocabulaire.

 Animation numérique : activation des légendes par clic.

② Les volontaires lisent leurs bulles. La classe valide ou non au regard de la pertinence des propos (qui doivent relater des idées de *fatigue*, *peine*, *colère...*).

Retrouvez des exemples de productions d'élèves dans le DVD-Rom. 

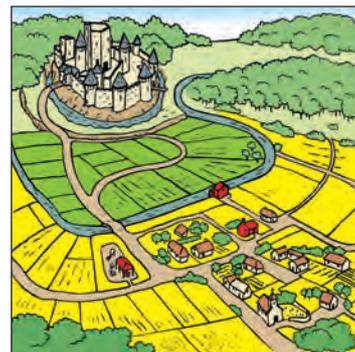
③ Faire constater le poids de ce que réalise le paysan pour le seigneur comparé à ce qu'il peut s'accorder à lui-même.

 Animation numérique : tri par glisser-déposer.

> **Vous avez donc colorié beaucoup d'éléments en bleu, et quasiment rien en rouge. Qu'est-ce que cela veut dire ?**

2) REGARDER COLLECTIVEMENT LA VIDÉO

qui résume la vie dans une seigneurie au Moyen Âge.



© Educatèmes

ÉTAPE 6

QU'AVONS-NOUS APPRIS SUR LE FONCTIONNEMENT DES SEIGNEURIES ?

DURÉE 5 minutes

ORGANISATION collective

Collectivement, faire rassembler les idées de la séance pour synthétiser ce qui a été compris.

Exemple :

Les seigneuries sont des domaines de terres agricoles.

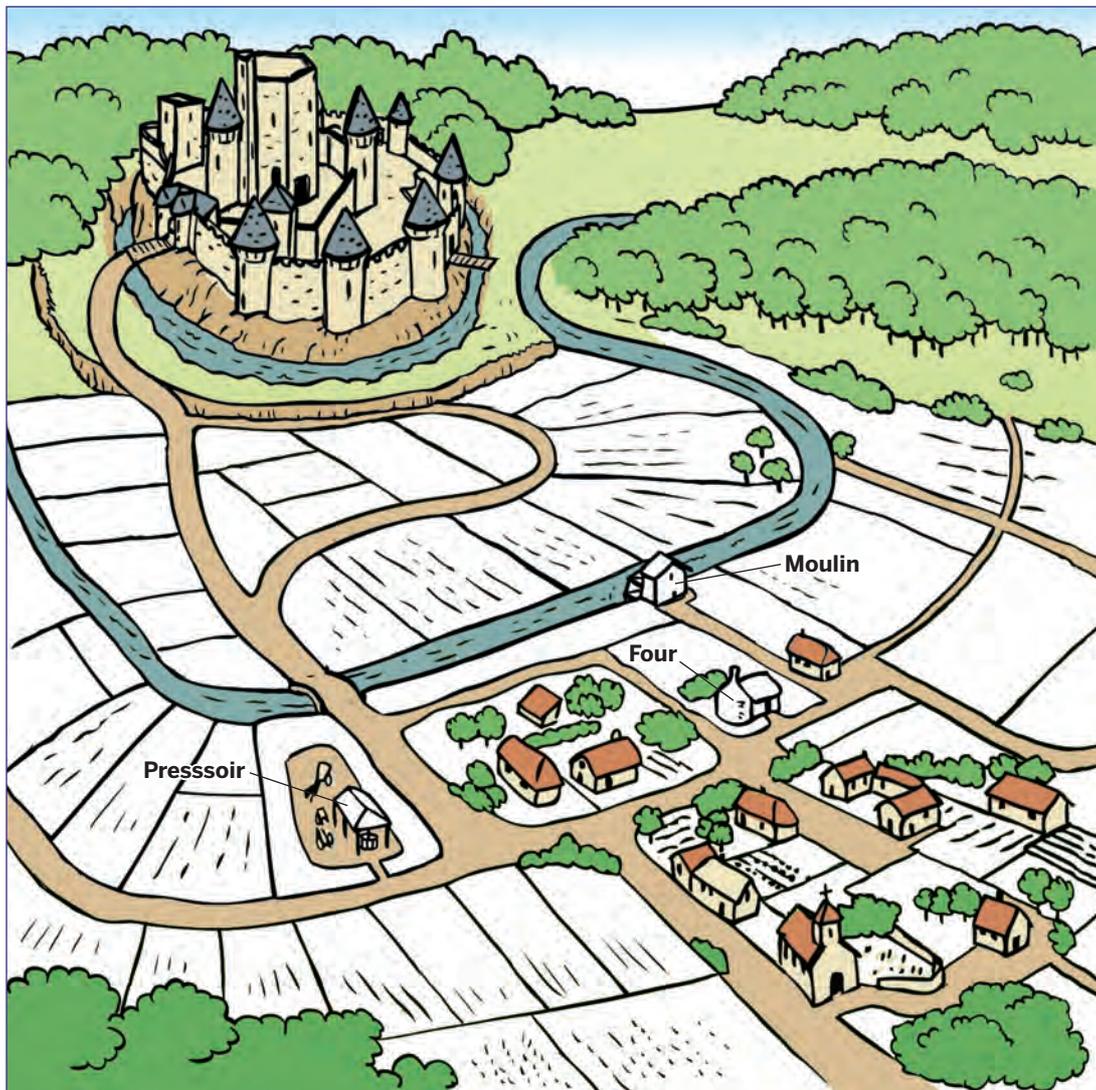
Elles sont composées d'un château, des terres du seigneur (la réserve) et des terres laissées aux paysans.

Dans les seigneuries, les paysans doivent travailler pour vivre, mais aussi pour le seigneur qui, en plus de recevoir une partie des récoltes, peut faire travailler les paysans dans sa réserve et percevoir des taxes et des impôts de différentes manières.

La vie des paysans y est difficile et souvent misérable.

COMMENT VIVAIENT LES PAYSANS ET LES SEIGNEURS AU TEMPS DES PREMIERS CHÂTEAUX ?

1 Sur ce dessin d'une seigneurie du XIII^e siècle, colorie les différentes parties qui sont indiquées dans la légende.



Légende :

-  **Tenures** : terres laissées aux paysans pour leur culture. Ces terres se trouvent près de leurs maisons.
-  **Réserve** : terres qui appartiennent aux seigneurs et sur lesquelles les paysans effectuent des corvées. Ces terres se trouvent près du château.
-  **Pressoir** : instrument destiné à presser des fruits (pommes, poires, raisins...). En général il est au centre de la seigneurie, proche du village, avec le four.
-  **Moulin** : endroit où l'on transforme le blé en farine. Il faut verser une taxe pour faire son pain.
-  **Four** : lieu où l'on fait cuire le pain et d'autres aliments. Il faut payer une taxe.

2 Dans les bulles, fais parler les personnages en te mettant à leur place.
(Imagine ce que tu ressentirais, ce que tu penserais.)



3 Lis le texte ci-dessous puis colorie en bleu ce que les paysans doivent faire pour le seigneur et en rouge ce qu'ils font pour eux.

« Les paysans doivent amener des pierres toutes les fois que le seigneur peut en avoir besoin, sans protester ni faire opposition. Toujours au four et au moulin, ils sont plus asservis que des chiens. Ils doivent ce travail toutes les fois que le seigneur veut construire un bâtiment. Ensuite, il faut curer le fossé du château, chacun doit y aller avec sa fourche. À la Saint-Jean (24 juin), ils doivent faucher des prés. Puis, après avoir rassemblé la récolte, ils la livrent au manoir, quand on leur dit de le faire. Ils doivent alors couper leurs blés, les mettre en meules, les préparer. Mais le sergent du seigneur vient prélever sa part de blés pour l'impôt dans sa charrette, pour le porter à la grange du seigneur. Quant à son blé à lui, il reste au vent et à la pluie. S'ils ne peuvent payer le jour demandé, ils sont à la merci de leur seigneur. »

Wace, *La Chanson des vilains de Verson*, Normandie, XIII^e siècle.